

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

## D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

REÇU

~~~~~

le -9 OCT. 2015

SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

~~~~~

### Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,  
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT,  
Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

### Délégations de vote :

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE,  
Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL,  
Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET.

~~~~~

### 23 - MISE EN PLACE D'UN PLAN D'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX : DEMARCHE PHYTO ZERO

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose que, dans le cadre du TEPCV en devenir, le Conseil Municipal confirme la décision prise par la commune depuis plusieurs années de s'engager dans une démarche « Zéro Phyto », démarche qui permet la diminution des pesticides chimiques sur les espaces publics et répond aux directives de la Loi Labbé, exigeant leur suppression totale à l'horizon 2017, renforçant le Plan Ecophyto 2018 découlant du Grenelle II.

Cette démarche est soutenue par l'Agence de l'Eau qui peut aider à l'acquisition d'équipements adéquats ainsi qu'à la communication et l'information des administrés.

Le plan annexé à la présente délibération définit les différents espaces publics en 7 secteurs avec des niveaux de services adéquats, ainsi que leur méthode de désherbage.

.../...

Les objectifs de ce plan comprennent aussi :

- Annulation complète à terme des pesticides,
- Formation des agents techniques,
- Sensibilisation des habitants et valorisation des nouveaux paysages urbains ainsi créés.

Oùï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport : le plan d'entretien des espaces communaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches administratives et techniques nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 05 octobre 2015.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 10/ 2015



LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH